

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

---

Nom des parents : \_\_\_\_\_

---

Adresse : \_\_\_\_\_

---

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

---

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone 2 : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

---

E-mail : \_\_\_\_\_

---

Profession : \_\_\_\_\_ Prof. Des parents : \_\_\_\_\_ Certificat médical obligatoire :

---

Remarque : \_\_\_\_\_

---

### Activités choisies

Cours	Jour	Heure	Professeur

### Versements

	Montant	Espèces	Chèques n°	Banque	Titulaire	Date prélevements
Cours						
Cours (vers 2)						
Cours (vers 3)						
Cours (vers 4)						
Passeport 8/12 ans						
Passeport adulte 1						
Passeport adulte 2						
<b>TOTAL 1 :</b>						
<b>Remise (10%) :</b>						
<b>TOTAL :</b>						

Nom / prénom de l'élève :

### Assurance obligatoire

L'adhésion à la Fédération Française de Danse est obligatoire. Le forfait de base (19€) est inclus dans les tarifs annuels.

Des garanties complémentaires peuvent être prises, voir le guide d'assurance FFD accessible sur le site web de la Fédération Française de Danse : [www.ffdanse.fr](http://www.ffdanse.fr)

### Responsabilité de l'ADEC Danse

La responsabilité de l'ADEC envers l'élève adhérent se limite aux heures de cours et dans la salle de danse en présence du professeur. Tout accident se produisant hors des horaires de cours et de la présence du professeur ne pourra être de sa responsabilité.

En cas d'urgence absolue, et de non possibilité de prendre contact avec un membre de sa famille, les responsables de l'ADEC DANSE et ses professeurs pourront prendre la décision de faire transporter l'élève adhérent dans le centre hospitalier le plus proche.

### Informations concernant le droit à l'image :

Nous informons les parents et les adhérents que le spectacle de fin d'année ainsi que tous les spectacles et rencontres de danse hors les murs de l'association, sont publiques et susceptibles d'être photographiés et filmés.

Les photos des spectacles pourront servir à l'élaboration de la plaquette et du site de l'ADEC.

Conformément à la Loi, vous disposez d'un droit de rectification et de suppression concernant les informations personnelles que vous verrez à l'Ecole ou sur le site si vous estimez que des informations contenues sont des données personnelles qui vous concernent.

Ce droit est à exercer auprès de l'ADEC DANSE que vous pouvez contacter à l'adresse mail suivante : [adec.danse@free.fr](mailto:adec.danse@free.fr)

Pour toutes informations supplémentaires veuillez-vous référer aux mentions légales du site: [www.adec-danse.fr/mentions-legales](http://www.adec-danse.fr/mentions-legales)

### Conditions de remboursement

Le remboursement des cours de danse pourra être demandé pour des arrêts liés à une raison valable (médicales, déménagements, licenciements et autres situations) et d'une durée d'au moins quatre semaines consécutives, sur présentation d'un justificatif. Le montant du remboursement sera défini au plus juste par les responsables de l'association en tenant compte de la situation.

**Tout trimestre entamé ne sera pas remboursé (2018/2019).**

Le montant de l'adhésion (35€) ainsi que la licence à la FFD (19€) restent acquis à l'association et ne pourront être remboursés.

Fait à	Nom du parent (pour les élèves mineurs)
Le	Signature (précédé de la mention lu et approuvé)